Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260610-CC2026_06_52-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 57

PRÉSENTS : 53

VOTANTS : 56

L'an deux mille vingt six, le dix juin
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; COLIN Christophe, Landunvez ; JAOUEN Rachel, Landunvez ; BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré ; MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; STIENNE Thierry, Le Conquet ; GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané ; LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel ; LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel ; COROLLEUR Bruno, Molène ; TALARMIN André, Plouarzel ; CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; BATANY Philippe, Plouarzel ; HOARAU Monique, Plouarzel ; CARREGA David, Ploudalmézeau ; LAOT Anne, Ploudalmézeau ; DENIEL Romain, Ploudalmézeau ; LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; VINCE Logann, Ploudalmézeau ; CORRE Stéphane, Plougonvelin ; LE RU Sylvie, Plougonvelin ; SAUNIER Solenn, Plougonvelin ; PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; PAGE Odile, Ploumoguer ; GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; PAYEN Henri-Marc, Plourin ; LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; BRIEND Patrick, Porspoder ; MASSON Catherine, Porspoder ; MOUNIER Gilles, Saint Renan ; NOLL Suzanne, Saint-Renan ; COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; BRIANT Denis, Saint-Renan ; SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; LE CORRE Albert, Saint Renan ; JAOUEN Armelle, Saint Renan ; GULCZINSKI Xavier, Saint Renan ; BERTHEVAS Jean-Jacques, Trébabu ; TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :
HUELVAN Annaïg, Le Conquet a donné pouvoir à MILIN Jean-Luc
TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à MEAR Stéphane
DAMOY Valérie, Ploudalmézeau a donné pouvoir à BIVILLE Sébastien
CHAMPEAU Joël, Plougonvelin

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260610-CC2026_06_52-DE

Madame GODEBERT Viviane a été élue secrétaire de séance.

CC2026_06_52 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Exposé

Suite à la création des comités de pilotages, la commune de Ploumoguer a sollicité une modification de son représentant au sein du COPIL des systèmes d'informations.

Elle demande la désignation de Monsieur Arnaud LIZIARD, conseiller municipal en remplacement de Madame Odile PAGE, conseillère communautaire.

Délibération

VU le Code général des collectivités territoriale et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;
VU la délibération n°CC2026-04-26 du conseil communautaire du 29 avril 2026 ;
VU la demande de la commune de Ploumoguer en date du 13 mai 2026 de désigner Monsieur Arnaud LIZIARD en remplacement de Madame Odile PAGE ;

CONSIDÉRANT la volonté de la communauté de communes d'assurer une bonne représentation des communes dans les différentes instances de la structure ;

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil communautaire de :
- MODIFIER la composition du comité de pilotage des systèmes d'informations de la façon suivante :

COPIL DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Vice-présidente : Sylviane LAI

COMMUNES	Conseillers communautaires	Conseillers municipaux
BRÉLÈS		Laurent PINO
LAMPAUL-PLOUARZEL	Tristan BREHIER	
LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU		Jeannine MARTY
LANDUNVEZ		Pol ALEXANDRE
LANILDUT		Jean-François CAM
LANRIVOARÉ		Céline BOENNEC-KEREBEL
LE CONQUET		Francis LE BIAN
LOCMARIA-PLOUZANÉ		Damien RUEL
MILIZAC-GUIPRONVEL	**Sylviane LAI**	Stéphane BEGOC
MOLÈNE		
PLOUARZEL	Anne-Marie CONQ	
PLOUDALMÉZEAU	Romain DENIEL	
PLOUGONVELIN		Eric BAUDELLE
PLOUMOGUER		Arnaud LIZIARD
PLOURIN		Antoine COROLLEUR

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260610-CC2026_06_52-DE

PORSPODER	Catherine MASSON	
SAINT RENAN		
TRÉBABU	Jean-Jacques BERTHEVAS	
TRÉOUERGAT		Yohann BELLEGUIC

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le secrétaire de séance

Le Président,
TALARMIN André

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.